

BARÈME D'HONORAIRES MAXIMUMS au 1er MAI 2024

PRIX DE VENTE €	HONORAIRES TTC
0 - 59,999	Honoraires Fixes 6,000€
60,000 - 99,999	10.00 %
100,000 - 149,999	9.00 %
150,000 - 199,999	8.00 %
200,000 - 299,999	7.00 %
300,000 - 999,999	6.00 %
+ de 1 million	5.50 %

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

Pour un bien < 499 000€ nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur*

Pour un bien > 500 000€ nos honoraires sont à la charge du vendeur

*Pour tout mandat exclusif, nos honoraires sont à la charge du vendeur

Ils sont calculés sur le prix de vente et ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.